

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 7 novembre 2022, à 20h, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents :

- M Ghislain Laprise, maire
- M^{mes} Lisa Boily, conseillère
Louise-Josée Doré, conseillère
Hélène Gagnon, conseillère
France Chapdelaine, conseillère
- MM Luc Bélanger, conseiller
Michel Simard, conseiller
- M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Ghislain Laprise, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2022
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Motion de félicitations comité « Halloween au moulin »
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Rapport financier au 31 octobre 2022
 - 5.3 Les Loups au Volant : Demande de cautionnement
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. ADMINISTRATION
 - 7.1 Audit municipal : Attribution du mandat
 - 7.2 Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) : Autorisation de présentation d'une demande
 - 7.3 Office d'habitation Domaine-du-Roy :
 - 7.3.1 Acceptation du budget révisé 2022
 - 7.3.2 Autorisation de renouvellement de la convention d'exploitation
 - 7.4 Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. : Demande de report du remboursement d'avance
 - 7.5 Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail : Adhésion
 - 7.6 Parc routier : Autorisation d'achat
 - 7.7 Les Amis du Lac Rond : Subvention 2022
 - 7.8 Rallye des Loups : Subvention 2023

- 7.9 Polyvalente des Quatre-Vents : Album des finissants 2023
 - 7.10 Comité d'entraide La Doré : Guignolée 2022
 - 7.11 Motion de félicitations Les Loups au volant
 - 7.12 Assurances municipales : Retrait d'avenants
 - 7.13 Parc informatique et téléphonique : Achat d'équipements
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. VOIRIE
- 9.1 Ministère des Transports :
 - 9.1.1 Programme d'aide à la voirie locale : Dossier PAVL-ENT-TRG93636
 - 9.1.2 Programme d'aide à la voirie locale : Dossier 00030080-1-91050(02)-2020-06-16-52
 - 9.1.3 Programme d'aide à la voirie locale : Dossier 00032446-1-91050(02)-20220511-019
10. SERVICES PUBLICS
- 10.1 Eau Secours : Données sur les prélèvements d'eau
11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 11.1 Présentation et acceptation du Programme d'accueil, d'inclusion et d'établissement durable des nouveaux arrivants
12. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 12.1 Comité consultatif en urbanisme : Nominations
 - 12.2 Fleurons du Québec : Rapport de classification
 - 12.3 Organisme de bassin versant Lac-St-Jean : Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2021-2022 : Dépôt
13. LOISIRS ET CULTURE
- 13.1 Entente de partenariat régionale et de transformation numérique (EPRTNT) 2022-2055 : Appui à deux demandes
 - 13.2 Ouverture du Complexe sportif 4 novembre 2022
 - 13.3 Fonds Régions et ruralité : Halloween au moulin : Entérinement de la demande d'aide financière
14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
15. AFFAIRES NOUVELLES
16. PÉRIODE DE QUESTIONS
17. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2022-11-153

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2022-11-154

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2022

Il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 17 octobre 2022 tel que présenté.

POINT 4.1

RAPPORT DU MAIRE

J'ai participé à une rencontre de la MRC Domaine-du-Roy concernant les défis que nous rencontrons soit l'économie, le socio culturel, l'environnement et le territoire.

POINT 4.2

RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'octobre 2022 selon leurs différents domaines d'intervention.

Lisa Boily a participé à l'Halloween au moulin et elle invite la population à fréquenter le Complexe sportif qui est ouvert depuis le 4 novembre dernier.

Hélène Gagnon a participé à une rencontre de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy.

France Chapdelaine a participé à une rencontre de la Résidence Dorée et du comité de coordination de la Table de concertation.

Les autres conseillers n'ont pas eu de rencontre au cours du mois d'octobre.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RÉSOLUTION 2022-11-155

MOTION DE FÉLICITATIONS COMITÉ « HALLOWEEN AU MOULIN »

Une motion de félicitations est présentée par Lisa Boily au comité organisateur de l'activité « Halloween au moulin ». Ce fut un franc succès et le parcours était génial et effrayant. Félicitations à tous les membres du comité.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2022-11-156

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois d'octobre 2022 de la Municipalité au montant de 235 347.30\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

POINT 5.2

RAPPORT FINANCIER

Le maire dépose le rapport financier en date du 31 octobre 2022.

POINT 5.3
RÉSOLUTION 2022-11-157
LES LOUPS AU VOLANT : DEMANDE DE CAUTIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle loterie est organisée pour l'année 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des loteries et courses du Québec désire une garantie de 127 000\$ pour la tenue de cette loterie;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins Domaine-du-Roy exige le cautionnement de la Municipalité de La Doré pour donner cette garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'approuver ladite résolution;
- se porte caution des Loups au Volant pour la somme de 127 000\$ dans le projet de loterie 2023 selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1;
- autorise le maire et la directrice générale à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de La Doré.

POINT 6.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 7.1
RÉSOLUTION 2022-11-158
AUDIT MUNICIPAL : ATTRIBUTION DU MANDAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'audit de la Municipalité de la Paroisse de La Doré est venu à échéance ;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Raymond Chabot Grant Thornton;

CONSIDÉRANT les recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la préparation des audits de la Municipalité de la Paroisse pour l'exercice financier 2022, et ce, pour la somme de 10 900\$ pour 2022, de 11 500\$ pour 2023 et de 12 000\$ pour 2024, le tout plus les taxes applicables.

POINT 7.2
RÉSOLUTION 2022-11-159
PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) –
VOLET 1: AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

CONSIDÉRANT le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Volet 1;

CONSIDÉRANT QUE le système de filtration d'eau potable présente des problèmes récurrents;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se qualifie pour présenter une demande d'aide financière dans ledit programme;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU;
- confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU;
- autorise la direction générale à présenter une demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Volet 1;
- autorise la direction générale à signer tous les documents nécessaires.

POINT 7.3.1

RÉSOLUTION 2022-11-160

OFFICE D'HABITATION DOMAINE-DU-ROY : ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ 2022

CONSIDÉRANT l'obligation de la Municipalité de participer dans 10% du déficit de Office d'habitation Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT la volonté municipale de maintenir sa population et d'offrir ce service;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte les prévisions budgétaires 2022 modifiées de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy telles que présentées. La portion municipale augmentera de 888\$.

POINT 7.3.2

RÉSOLUTION 2022-11-161

OFFICE D'HABITATION DOMAINE-DU-ROY : AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION

CONSIDÉRANT QUE la convention d'exploitation pour l'ensemble immobilier #1076 (4871 à 4925, rue des Saules) est échue depuis le 30 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de conclure une nouvelle entente en lien avec ladite convention d'exploitation;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise le renouvellement de la convention d'exploitation avec la Société d'habitation du Québec, l'Office d'habitation Domaine-du-Roy et la Municipalité de la Paroisse de La Doré prévoyant le paiement par la Municipalité de subventions dans une proportion de 10 % du déficit d'exploitation de l'ensemble immobilier, et ce, pendant toute la durée de ce renouvellement;
- autorise Stéphanie Gagnon, directrice générale, à signer le renouvellement de la convention d'exploitation pour l'ensemble immobilier #1076 telle que présenté.

POINT 7.4

RÉSOLUTION 2022-11-162

CORPORATION DU MOULIN DES PIONNIERS DE LA DORÉ INC. : DEMANDE DE REPORT DU REMBOURSEMENT D'AVANCE

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré inc. de reporter la date d'échéance;

CONSIDÉRANT QUE beaucoup d'investissements ont été faits durant les dernières années, ce qui affecte les liquidités disponibles;

CONSIDÉRANT QUE la saison touristique vient tout juste de se terminer;

CONSIDÉRANT QUE la réorganisation du site n'est pas terminée;

CONSIDÉRANT la résolution 2022-07-116 intitulée «Moulin des Pionniers : Demande de report du remboursement d'avance » pour un montant de 42 651\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte de reporter l'échéance du remboursement de l'avance de 42 651\$ consentie à la Corporation du Moulin des Pionniers de La Doré au 31 décembre 2023.

POINT 7.5

RÉSOLUTION 2022-11-163

MUTUELLE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL :
ADHÉSION

CONSIDÉRANT QU'une mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail, ci-après appelée la « Mutuelle » nous est proposée par l'entremise de Groupe Conseil Novo SST en vertu de l'article 284.2 de la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles*;

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la Mutuelle permet à la Municipalité d'améliorer son système de gestion ainsi que sa performance en santé et sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire profiter des avantages en adhérant à la Mutuelle;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont fait la lecture complète de l'entente projetée et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accepte telle que rédigée l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2023;
- que Groupe Conseil Novo SST soit autorisé à signer cette entente pour et au nom de la Municipalité ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité;
- autorise Stéphanie Gagnon à signer, pour et au nom de la Municipalité tous les documents nécessaires à la participation de la Municipalité à la Mutuelle.

POINT 7.6

RÉSOLUTION 2022-11-164

PARC ROUTIER : AUTORISATION D'ACHAT

CONSIDÉRANT la résolution 2022-05-074;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajouter des détails administratifs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise l'utilisation du surplus à la hauteur de 31 000\$;
- autorise l'utilisation du fonds de roulement à la hauteur de 107 000\$, remboursable sur 10 ans.

POINT 7.7

RÉSOLUTION 2022-11-165
LES AMIS DU LAC ROND : SUBVENTION 2022

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour Les Amis du Lac Rond;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal considèrent que la villégiature est importante à La Doré et qu'elle doit être appuyée;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière versée sera pour la période du 1^e janvier au 31 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de 2 000\$ représentant l'aide financière couvrant la période du 1^e janvier au 31 décembre 2022.

POINT 7.8
RÉSOLUTION 2022-11-166
RALLYE DES LOUPS : SUBVENTION 2023

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par le comité organisateur du Rallye des Loups 2023;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire appuyer ce comité dans l'organisation d'un évènement hivernal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 5 000\$ au comité organisateur du Rallye des Loups édition 2023.

POINT 7.9
RÉSOLUTION 2022-11-167
POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS : ALBUM DES FINISSANTS 2023

CONSIDÉRANT la demande de participation à l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élèves proviennent de notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tient à encourager l'obtention du diplôme d'études secondaires chez les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une participation financière de l'ordre de 150\$ pour l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien.

POINT 7.10
RÉSOLUTION 2022-11-168
COMITÉ D'ENTRAIDE LA DORÉ : GUIGNOLÉE 2022

CONSIDÉRANT la tenue d'une guignolée en 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil désirent que la Municipalité participe financièrement à la collecte de dons pour les plus démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le versement d'une aide financière de 250\$ pour la Guignolée 2022.

POINT 7.11
RÉSOLUTION 2022-11-169
MOTION DE FÉLICITATIONS LES LOUPS AU VOLANT

Une motion de félicitations est présentée unanimement par les membres du conseil municipal à Les Loups au volant pour leur généreuse contribution de 133 970\$ auprès des organismes locaux. La Municipalité constate que votre travail engendre des retombées positives dans le milieu et vous en félicite.

POINT 7.12
RÉSOLUTION 2022-11-170
ASSURANCES MUNICIPALES : RETRAIT D'AVENANTS

CONSIDÉRANT QUE l'assuré additionnel « Complexe sportif La Doré (2008) » n'est plus en fonction;

CONSIDÉRANT QUE l'assuré additionnel « Corporation d'aménagement et de Développement de La Doré » n'est plus en fonction;

CONSIDÉRANT QUE ces deux (2) entités étaient présentes dans nos protections en assurances;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de retirer ces deux (2) entités de notre protection en assurances;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré demande le retrait de « Complexe sportif La Doré (2008) » et de « Corporation d'aménagement et de Développement de La Doré » des protections en assurances de la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

POINT 7.13
RÉSOLUTION 2022-11-171
PARC INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIQUE : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le système téléphonique en place est désuet et présente des ratés;

CONSIDÉRANT QUE certains équipements informatiques de la Municipalité sont désuets et nécessitent d'être remplacés afin de répondre aux besoins;

CONSIDÉRANT les propositions reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise l'achat de cinq (5) ordinateurs pour le personnel municipal pour la somme de 10 000\$, plus les taxes applicables;
- autorise le remplacement du système téléphonique en place.

POINT 9.1.1
RÉSOLUTION 2022-11-172
MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE :
DOSSIER PAVL-ENT-TRG93636

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 46 426\$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2022;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situé sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situé sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

POINT 9.1.2

RÉSOLUTION 2022-11-173

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE :
DOSSIER 00030080-1-91050 (02)-2020-06-16-52

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses d'un montant de 30 463\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

POINT 9.1.3

RÉSOLUTION 2022-11-174

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE :
DOSSIER 00032446-1-91050 (02)-20220511-019

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA-ES) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré approuve les dépenses d'un montant de 14687\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2022-11-175

EAU SECOURS : DONNÉES SUR LES PRÉLÈVEMENTS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE les données relatives aux prélèvements d'eau au Québec sont actuellement maintenues secrètes;

CONSIDÉRANT QUE l'eau est une ressource vulnérable et épuisable, selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés;

CONSIDÉRANT QUE la gestion durable de l'eau au Québec repose sur une approche intégrée et participative qui ne peut être mise en œuvre de manière efficace sans l'accès du public et des municipalités à l'ensemble des informations relatives aux prélèvements d'eau;

CONSIDÉRANT QUE sans une gestion durable de la ressource hydrique, l'avenir de cette ressource est menacé;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales ont besoin des données relatives aux volumes d'eau prélevés au Québec afin d'assurer une gestion durable de l'eau et une planification cohérente du territoire qui tiennent compte des effets cumulatifs réels de ces prélèvements;

CONSIDÉRANT la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale le 1er juin 2022 reconnaissant qu'«une modification législative doit être considérée» et qu'il est demandé «au gouvernement d'évaluer la possibilité de modifier le cadre juridique afin que les quantités d'eau prélevées aient un caractère public»;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi numéro 42 visant principalement à s'assurer de la révision des redevances exigibles pour l'utilisation de l'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande à l'Assemblée nationale et au gouvernement du Québec de prioriser une gestion durable et transparente de l'eau en modifiant le cadre juridique de manière à conférer explicitement un caractère public aux données relatives à tous les prélèvements d'eau déclarés au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;
- demande à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) d'adopter leurs propres résolutions au même effet ;
- demande aux MRC et aux municipalités du Québec d'adopter leurs propres résolutions au même effet ;
- transmette une copie de la présente résolution au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, à la FQM et à l'UMQ.

POINT 11.1

RÉSOLUTION 2022-11-176

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DU PROGRAMME D'ACCUEIL, D'INCLUSION ET D'ÉTABLISSEMENT DURABLE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

CONSIDÉRANT le document « Programme d'accueil, d'inclusion et d'établissement durable des nouveaux arrivants » préparé par un comité local en collaboration avec la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil en ont pris connaissance et s'en déclarent satisfaits.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accepte le Programme d'accueil, d'inclusion et d'établissement durable des nouveaux arrivants tel que présenté.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2022-11-177

COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME : NOMINATIONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer les membres actifs sur le comité consultatif en urbanisme de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les mandats de deux (2) membres et d'un substitut sont échus;

CONSIDÉRANT QUE ces derniers désirent continuer de siéger sur ledit comité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- nomme les représentants suivants au comité consultatif en urbanisme :
 - Siège #1 Léo Gauthier (2 ans);
 - Siège #3 Alain Dallaire (2 ans);
 - Substitut du maire Luc Bélanger (2 ans)

POINT 12.2

RÉSOLUTION 2022-11-178

FLEURONS DU QUÉBEC : RAPPORT DE CLASSIFICATION

Le maire dépose le rapport de classification des Fleurons du Québec pour la Municipalité. Un fleuron a été ajouté à notre côte pour 2022-2024.

Une motion de félicitations est présentée unanimement à Dominique Poirier et au comité d'embellissement pour leur beau travail qui a mené à l'obtention de ce quatrième fleuron. Une mention est également présentée aux citoyens qui contribuent à embellir la Municipalité par leur aménagement sur leur propriété privée.

POINT 12.3

RÉSOLUTION 2022-11-179

ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-ST-JEAN : BILAN DE LA MISE À JOUR ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2021-2022 : DÉPÔT

Le Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2021-2022 préparé par Organisme de bassin versant Lac-St-Jean est déposé au conseil municipal.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2022-11-180

ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONALE ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (EPRTNT) 2022-2025 : APPUI À DEUX DEMANDES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité fait partie du Parc de la Couronne;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un coordonnateur-cadre pour la gestion du parc;

CONSIDÉRANT QU'un projet de festival est en cours;

CONSIDÉRANT QUE les deux projets sont admissibles dans des volets de l'Entente de partenariat régionale et de transformation numérique 2022-2025 (EPRTNT);

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil sont favorables aux deux (2) projets;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie le demandeur dans la présentation de demandes d'aides financières pour les projets de Coordonnateur-cadre et de préparation d'un festival pour le Parc de la Couronne.

POINT 13.2

OUVERTURE DU COMPLEXE SPORTIF 4 NOVEMBRE 2022

Le maire informe la population que le complexe sportif est maintenant ouvert. Référez-vous à la page Facebook du complexe pour les détails.

POINT 13.3

RÉSOLUTION 2022-11-181

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ : HALLOWEEN AU MOULIN : ENTÉRINEMENT
DE LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le Fonds régions et ruralité de la MRC Domaine-du-Roy;

CONSIDÉRANT QU'une demande a été acheminée à la MRC Domaine-du-Roy pour l'évènement « Halloween au moulin » dans ledit fonds;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été acceptée avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- entérine la demande d'aide financière transmise à la MRC Domaine-du-Roy pour l'évènement « Halloween au moulin » dans le cadre du Fonds régions et ruralité;
- confirme que l'évènement a eu lieu le 22 octobre 2022 sur le site du Moulin des Pionniers;
- confirme que les sommes obtenues dans le cadre du Fonds régions et ruralité ont été utilisées pour la tenue de l'évènement.

POINT 16.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 17.0
RÉSOLUTION 2022-11-182
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h30, il est proposé par Lisa Boily de lever la présente séance.

Ghislain Laprise,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale

Questions